

Demande déposée le 05/10/2025 et complétée le 04/12/2025

Affichage récépissé dépôt de dossier :

Date de transmission au représentant de l'Etat :

N° PC 042 042 25 00011

Par :	Monsieur CIVET JEROME
Demeurant à :	44 RTE DE NOAILLEUX CESSIEUX 42170 CHAMBLES
Sur un terrain sis à :	CESSIEUX 42170 CHAMBLES 42 D 1640
Nature des Travaux :	Aménagement extérieur avec piscine de 33m ² , abri de jardin ouvert de 32m ² + terrasse

Surface de plancher : 0 m²

Le Maire,

Vu la demande de permis de construire présentée le 05/10/2025 par Monsieur CIVET JEROME,

Vu l'objet de la demande :

- Pour l'aménagement extérieur avec piscine de 33m², abri de jardin ouvert de 32m² + terrasse,
- Sur un terrain situé CESSIEUX 42170 CHAMBLES,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Décret n° 2016-6 du 5 janvier 2016 portant à 3 ans la durée de validité des autorisations d'urbanisme

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé le 13 décembre 2022 et sa modification simplifiée approuvée le 12 décembre 2023, **Zone : A** ;

Vu l'avis **Favorable avec prescriptions** de la SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural) en date du 07/10/2025 ;

Vu la consultation de SIEAP du Haut Forez en date du 07/10/2025 ;

Vu l'avis **Favorable avec prescriptions** de Loire Forez agglomération - Service cycle de l'eau (assainissement) en date du 22/10/2025 ;

A R R E T E

Article 1 : Le présent Permis de Construire est **ACCORDE** sous réserve du respect des prescriptions mentionnées ci-dessous.

Article 2 : Les prescriptions émises par les services ci-dessous, dans leurs avis ci-joints, devront être strictement respectées et notamment :

- SAUR et SIEAP
- LFA Service cycle de l'eau pour le raccordement au réseau d'assainissement

CHAMBLES, le 08 décembre 2025

Le Maire,
Pierre GIRAUD



POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ
A L'URBANISME
André PEYRET